



Communiqué de presse
Paris, le 13 juin 2016

Dans un contexte favorable (Signature de l'Accord de Paris à New York suite à la COP 21, réforme territoriale, révision des CPER, société de projet Seine-Nord Europe...)

L'association souhaite encourager une nouvelle dynamique fluviale dans le grand quart Nord-Est

A l'occasion de son Assemblée Générale et de la réunion d'informations et d'échanges du mercredi 27 avril 2016, organisées au siège de la CCIR Paris-Ile-de-France, André ROSSINOT, Président de l'association Seine-Moselle-Rhône, ancien ministre et Secrétaire général de France Urbaine, a insisté sur la nécessité de profiter d'une fenêtre d'opportunité pour engager, en s'appuyant notamment sur les collectivités territoriales, une nouvelle dynamique fluviale sur le large périmètre du territoire concerné.

Un environnement porteur et synonyme d'une chance historique à saisir

Alors que l'ordonnance de création de la « Société du Canal Seine-Nord Europe » a été présentée et adoptée en Conseil des ministres le 21 avril 2016, André ROSSINOT a rappelé toute l'importance du projet de canal Seine-Nord Europe pour conforter le renouveau du transport fluvial en France et étayer son développement futur. L'émergence des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté devrait notamment permettre d'avoir une approche cohérente, stratégique et solidaire de l'aménagement de ces aires d'activité et bassins d'emplois qui sont aussi, en raison de leur proximité avec plusieurs de nos partenaires européens, des espaces privilégiés d'expérimentation.

Il s'agit donc bien désormais de s'appuyer sur leur dynamisme pour, avec le soutien et l'appui de l'Union européenne - qui a depuis longtemps compris le bien-fondé géographique d'une telle liaison fluviale à grand gabarit -, envisager en lien avec l'Etat, la pertinence des liaisons fluviales interbassins restant à réaliser et figurant dans le Grenelle de l'Environnement : Saône-Moselle-Saône-Rhin et Bray-sur-Seine – Nogent-sur-Seine (maillon potentiel du projet de liaison Seine-Est).

André ROSSINOT s'est félicité du soutien au transport par voies navigables du Président de la région Grand Est, Philippe RICHERT qui, outre la manifestation de son intérêt marqué pour la liaison Saône-Moselle-Saône-Rhin, a confirmé, lors de la session du Conseil régional du 1^{er} avril dernier, son souhait de voir réaliser au plus vite l'aménagement à grand gabarit de la Seine amont entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, projet pour lequel l'association a regretté le nouveau glissement du calendrier de réalisation.

Les besoins des acteurs économiques en transport massifié et compétitif

Si la CCIR Paris-Ile-de-France soutient l'association depuis sa création, c'est parce que les grands projets fluviaux de connexion interbassins constituent, selon Jean-Paul Vermès, Président de la CCIR, un moyen d'« arrimer la France à l'Europe » et d'« améliorer la compétitivité des entreprises », un message réitéré avec force à l'heure de la mondialisation des échanges et de la percée internationale de l'Asie et notamment de la Chine.

Vice-Président du CESER Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine et Président de la Commission Territoires, Daniel Yon a pour sa part rappelé qu'en 2011, le CESER Champagne-Ardenne avait émis un avis favorable sur la réalisation du projet Saône-Moselle, de telles premières analyses pouvant être poursuivies, Philippe RICHERT s'appretant à saisir le CESER sur des thèmes fédérateurs et susceptibles d'avoir un réel intérêt régional et d'être fédérateurs.

Ancien Directeur des relations extérieures du groupe Soufflet, aujourd'hui expert pour le compte de la Fédération du Commerce Agricole et Agroalimentaire, Jean-Michel HENRY, très attaché au monde rural, a souligné l'intérêt d'une liaison fluviale entre la Seine et le Grand Est pour ces filières économiques, mentionnant par ailleurs le rôle croissant du port de Metz, aujourd'hui premier port céréalier fluvial d'Europe.

Président de l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) - un autre secteur d'activité économique, celui des matériaux - Arnaud COLSON a dressé le tableau d'une filière qui rencontre des difficultés à sortir de la crise. En termes de logistique, la voie d'eau représente 20 % des trafics de granulats en Ile-de-France, mais seulement 5 % au niveau national. L'un des objectifs de l'UNPG, c'est de développer le grand gabarit et le fret partout où cela est possible, avec le renouvellement des gisements « bord à voie d'eau » et le maintien de sites logistiques en zones urbaines.

Complétant l'intervention d'Arnaud COLSON, Jérôme LAGABE, Directeur commercial de Colas Est, a précisé que la filiale du Groupe disposait de 70 sites de production de granulats dans l'Est : si le transport de ces granulats est aujourd'hui assuré à 90 % par la route, l'entreprise Colas est très intéressée, sur la plan économique et environnemental, par des liaisons fluviales de longue distance, et à grand gabarit, notamment vers l'Ile-de-France.

Des élus mobilisés pour une politique ambitieuse et responsable d'aménagement des territoires

Président de la Commission Transports et Déplacements de la Région Grand Est, David VALENCE a rappelé que les réflexions de la région en matière de transport s'intéressaient aux flux entrants et sortants. Parmi les objectifs de la région, David VALENCE évoque le développement des capacités de transport multimodal, l'implication de la région dans la gouvernance des ports et les liaisons Est-Ouest : répondant à l'invitation d'André ROSSINOT, David VALENCE a accepté d'être le contact de l'association au sein de l'Assemblée régionale.

Nouveau Secrétaire de l'association, Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle (sa circonscription englobe aussi bien Toul et Gondreville que Neuves-Maisons), a rappelé que ces débats s'inscrivaient dans l'après COP21, et correspondent à un véritable « *changement d'ère* ». Il convient de profiter, selon lui, de la révision des CPER pour affirmer avec force la position de l'association car « *l'agenda des infrastructures ne nous convient pas* ». Rappelant combien Seine-Nord Europe permettra de redynamiser le transport fluvial en France, il a aussi proposé de rencontrer les différents parlementaires missionnés sur l'attractivité des ports maritimes français pour évoquer avec eux le rôle du transport par voies navigables dans cette perspective.

Une année 2017 clé pour l'avenir du transport fluvial

En clôture des débats, André ROSSINOT, s'appuyant sur la démonstration de la saturation d'Athus et de Bettembourg, a souligné la nécessité d'une forte mobilisation en faveur du transport fluvial et de ses grands projets face à des voisins européens qui investissent et se dotent de nouvelles infrastructures. Les collectivités territoriales, et en premier lieu, la nouvelle région Grand Est, comme la future Métropole du Grand Nancy, devront être les moteurs de cette dynamique en favorisant l'émergence et la co-construction de grands projets d'infrastructure avec l'Europe et l'Etat, en utilisant les crédits et dispositifs financiers existants.

L'année 2017 constituera évidemment un moment-clé pour débattre des grandes orientations du pays en termes de politiques économiques, logistiques et d'aménagement des territoires, un enjeu majeur auquel l'association compte bien œuvrer pour obtenir le réexamen de la hiérarchisation réalisée par la Commission Mobilité 21 en matière de projets d'infrastructures de transport, l'Europe étant favorable à une réalisation à la perspective de 2030 quand l'Etat, aujourd'hui, n'évoque dans le meilleur des cas qu'un horizon lointain repoussé à 2050.

L'association a prévu d'organiser sa prochaine réunion annuelle au Sénat, au cours du premier trimestre 2017, avec le concours du Sénateur de la Haute-Marne Charles GUENÉ, ce qui permettra de saisir l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle au sujet de ces projets, afin à la fois de les alerter sur leur utilité et leur pertinence, ainsi que sur leur faisabilité et les retombées économiques attendues dans des contraintes environnementales totalement maîtrisées.

Rappel sur l'association « Seine-Moselle-Rhône »

Créée en 1999 et présidée par André ROSSINOT, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et ancien Ministre, l'association Seine-Moselle-Rhône entend contribuer au développement du transport fluvial à travers le soutien aux politiques de modernisation du réseau navigable français et d'interconnexion des grands bassins français par des liaisons fluviales à grand gabarit. L'objectif à terme est de permettre la connexion des bassins de la Seine, du Rhin, de la Moselle, du Rhône et de la Saône au réseau fluvial européen à grand gabarit afin de doter la France d'un maillage fluvial performant, offrant aux entreprises une nouvelle compétitivité et aux territoires de nouvelles perspectives de développement durable.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yjosse@alliantis.fr